

FLAGNAC Info 2010

Editorial:

Comme le veut la tradition, prenons le temps, en ces périodes de fêtes, de partager le bonheur de se retrouver en famille. Cette dernière semaine de l'année est pour beaucoup comme une trêve, un moment privilégié, une parenthèse hors du temps pour profiter de tous les plaisirs simples, plaisirs de donner, de recevoir.

Que ces moments puissent se renouveler tout au long de la prochaine année, que personne n'en soit exclu, que l'année nouvelle nous permette de réaliser nos vœux les plus chers : être en bonne santé, avoir une meilleure qualité de vie.

Que les difficultés que rencontre notre pays trouvent une issue favorable en permettant à tous de travailler pour un meilleur épanouissement des personnes.

Cette année 2010 se termine par un bilan intéressant pour notre commune. Les projets annoncés l'année dernière ont tous été réalisés ; nous avons obtenu des subventions pour l'ensemble de ces programmes, de la part du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Etat.

Depuis des années, nous avons réalisé, investi des sommes importantes pour mettre à niveau les équipements, les bâtiments et les espaces publics. D'année en année, notre cadre de vie s'est amélioré.

Nous devons à nouveau préparer l'avenir avec la réalisation d'infrastructures routières afin de desservir de nouveaux quartiers car des demandes de constructions ne peuvent être satisfaites faute de terrains à la vente.

Des investissements connaissent un certain succès ; ainsi, le camping a enregistré plus de 7 000 nuités participant au maintien du commerce local. Pour conforter ces orientations, la communauté de communes réalise un office de tourisme à côté d'Intermarché et, dès le mois de mai, un bateau restaurant naviguera entre Port d'Agrès et Boisse Penchot au départ de Port de Lacombe.

La faiblesse de l'économie locale nous incite à développer ces orientations porteuses d'une activité certes saisonnière mais complémentaire de celles qui existent.

Notre commune prend toute sa part dans cette dynamique nouvelle, avec la volonté de participer activement à l'évolution du territoire.

Je vous souhaite une très bonne année 2011.

Jean-Claude COUCHET

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES 2010 N° 20

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

L'année dernière, nous vous présentions le site internet de Flagnac : www.flagnac.fr . L'objectif de la municipalité était de se doter d'un outil de communication dynamique et moderne afin de mieux répondre aux attentes de nos administrés, de nos associations et mieux faire connaître notre commune.

Du 1^{er} septembre 2009 au 22 novembre 2010 les principaux indicateurs de fréquentation sont:

- 6337 visiteurs, soit une moyenne de 452 connexions par mois, (15/j), avec 2 pointes identifiées :
 - o En juillet 2010, 1290 visiteurs, (41.6/j), correspondant sans doute à la préparation des vacances et au spectacle « Hier un village »,
 - o En octobre 2010, 744 visiteurs, (24/j), correspondant sans doute à l'impact médiatique de la brillante participation de Pierre-Marie Roques au jeu « les 12 coups de midi » sur TF1.
- 30 115 pages consultées, les plus visitées sont la page d'accueil (5509), la galerie photo (1923), la carte interactive (806), le camping (764), la carte d'identité (763) et le spectacle (511).

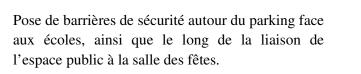
Ainsi, comme le montrent ces résultats, le site <u>www.flagnac.fr</u> permet à notre commune de se faire connaître d'un grand public tant au niveau local (2556 visites) que national ou international (4781) et de répondre aux différents besoins d'informations.

Cependant, des informations sont encore à développer, notamment en direction de nos associations qui animent notre commune. Elles sont invitées à se rapprocher de la Mairie si elles souhaitent utiliser ce média pour développer leurs communications.

LES REALISATIONS DE L'ANNEE SUR AGNAC



Mise en place d'un abribus pour la sécurité et le confort des enfants et adolescents qui prennent le bus pour les écoles primaires et secondaires.







Sur la place de l'église, le crucifix a été déplacé après avoir été décapé et traité par métallisation, sur un socle de béton couleur, agrémenté de pavés, qui verra l'installation de jardinières pour embellir et fleurir l'ensemble.

Patrick GUIBERT

maçonnerie pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

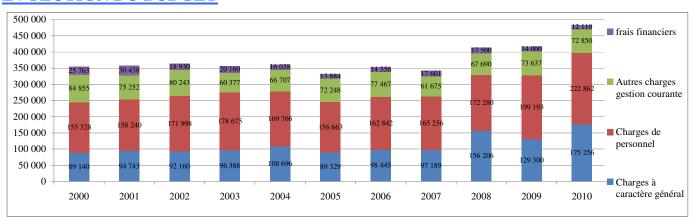
AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00 Port. : 06.82.42.30.99

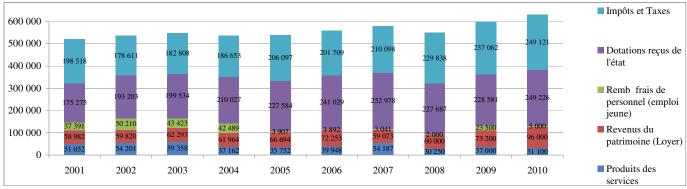
Maud et Guillaume Café - Epicerie – Tabac

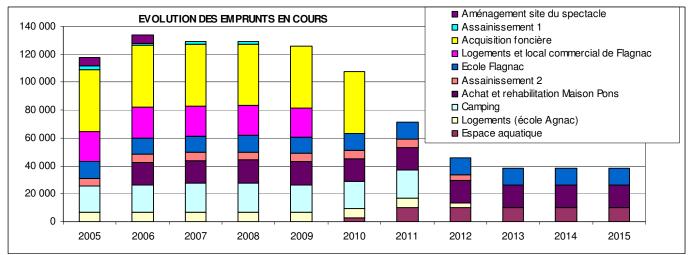
L'EPI CAFE

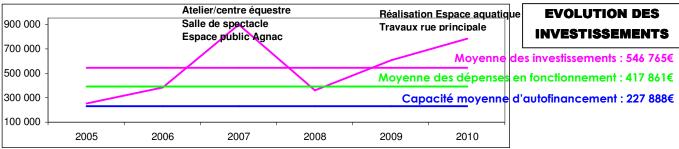
Café - Epicerie – Tabac Casse croûte Rue de la Fontaine 12 300 FLAGNAC Tél. : 05.65.64.83.31

EVOLUTION DU BUDGET











SAS CARTILOU

RD 963 – Lieu dit La Planque 12300 FLAGNAC Tél. : 05 65 43 90 01

Ouverture: Lundi au samedi: 9h-12h15 / 14h30 - 19h et Dimanche: 9h-12h

LES REALISATIONS DE L'ANNEE SUR FLAGNAC : L'ESPACE AQUATIQUE et L'AMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE

C'est par la chaude journée du 31 juillet qu'en présence de Madame ROYER, Sous-préfète, Madame MARCEL, Députée et Vice-présidente du Conseil Régional, de Monsieur LUCHE, Président du Conseil Général, de Monsieur DELAGNES, Conseiller Général, Monsieur le Maire assisté de l'équipe municipale a inauguré le nouvel espace aquatique de Flagnac.







Malgré un "timing" très serré mais grâce à la compétence et au sérieux des entreprises intervenantes (notamment l'entreprise BOUTONNET), le camping, qui s'est vu doté d'un magnifique espace aquatique, a pu être opérationnel dès le début juillet. Ainsi, les touristes, les clients du snack et les habitants de Flagnac et des communes environnantes ont été conquis par la fonctionnalité des lieux. Trois bassins chauffés dont un avec balnéo, des toboggans aquatiques, le tout placé sous la surveillance d'un maître nageur, de très belles plages aménagées, ont fait durant la saison estivale le bonheur des petits et des grands et ont également contribué au succès du camping en terme de fréquentation (on compte pas moins de 7 000 nuitées pour la saison!).

Cette réalisation marque de façon significative le dynamisme de notre village et contribue à la mise en valeur du tourisme dans notre commune et la vallée du Lot (rappelons que sur internet, on a observé un pic de visites du site de Flagnac fin juin et début juillet).

Un peu plus tard dans l'après-midi, c'était au tour de la rue principale du village d'être inaugurée et après la symbolique coupe du ruban tricolore, les personnalités ont eu le loisir de découvrir en compagnie des villageois une rue à sens unique, dotée d'une zone piétonne sécurisée combinant esthétisme et mise en valeur de l'identité du cœur du village : embellissement par des trottoirs latéraux payés, aménagement de massifs fleuris, d'un abribus, et surtout rénovation du patrimoine spécifique du village de par ses encorbellements, ses colombages, ses toitures et sa grange, écrin du spectacle "Hier un Village" où son Président Christian Roques, qui s'était associé à l'événementiel, a été le guide dans la découverte de l'historique et des décors du spectacle avant la dégustation du verre de l'amitié.

Une journée, très riche en convivialité et en émotions, qui s'est terminée dans la tiédeur de la nuit avec la représentation du spectacle "Hier un Village", preuve éloquente du dynamisme de notre village et de la quête quotidienne du bien être et de la sécurité de nos administrés.



Miss Sixty - Guess - Chipie - Cop Copine - American Vintage Dezigual - IKKS - One Step - La Fée Maraboutée - Closed - Gerard Darel Icode by IKKS - Phare de la Baleine - Mexx - Betty Barclay (jusqu'au 52) Sacs Lollipops - Sacs Barabara Rihl - Chaussure Aliwell - Lollipops - Requins

> 05 65 43 02 20 81 rue cayrade DECAZEVILLE

Femme & Accessoires

ASSAINISSEMENT

Les bourgs de Flagnac et Agnac disposent chacun d'eux d'un assainissement collectif. Nous souhaitons rappeler quelques règles :

- il est interdit de raccorder les eaux pluviales ou drains au réseau d'assainissement,
- il est interdit de jeter à l'égout :
 - o les lingettes, couches, mégots, cotons-tiges,... qui sont à mettre dans les ordures ménagères (sacs noirs),
 - o les médicaments non utilisés, qui sont repris dans les pharmacies,
 - o les restes de peintures, de lasures, de vernis, de pesticides, de solvants, l'essence, les huiles de vidange ou de friture,... qui sont à apporter à la déchetterie.

<u>Attention : les lingettes ne se désintègrent pas dans l'eau</u> : cette année, nous avons dû intervenir plusieurs fois pour déboucher des conduites principales obstruées par ces lingettes qui formaient un tampon compact.

Nous sommes tous responsables de la qualité et du fonctionnement de notre réseau d'assainissement.

Nous vous rappelons aussi que les produits ou objets non classés « ordures ménagères » sont à déposer par vos soins à la déchetterie. Ces objets, lorsqu'ils sont déposés à proximité des conteneurs à ordures ménagères ne font pas l'objet de ramassage et polluent durant de longues semaines notre environnement quotidien.

Avons un comportement citoven!

NUMEROTATION DES MAISONS DANS LES SECTEURS DE MERLE ET LA GRIFFOULIERE

Les secteurs de Merle et La Griffoulière font l'objet d'un subtil découpage géographique que bien des Flagnacois ne maîtrisent pas toujours. Ainsi, pour la route de Merle, on trouve Saint-Gély, avec de l'autre côté de la route « La Griffoulière » tandis qu'un peu plus haut c'est Merle et ensuite La Garde.

Pour les secteurs de La Combe et La Griffoulière, on trouve tantôt La Griffoulière, tantôt La Combe, tantôt d'un côté de la route La Griffoulière tandis que de l'autre côté c'est La Barbarie.

Tout ceci ne permet pas de s'y retrouver facilement, que ce soit pour les livreurs, notre facteur, les médecins ou les pompiers appelés en urgence dans la nuit.

C'est pourquoi, l'ensemble du secteur de Merle sera désigné « Route de Merle » depuis le raccordement sur la RD 508 (à La Planque) jusqu'au raccordement sur la RD 627 à La Garde, et les secteurs de La Griffoulière et La Combe seront dénommés « Route de La Combe ». Elle partira du raccordement à la RD 963, lieu dit «La Planque », passera par le nouveau lotissement, traversera le village de La Combe, pour remonter vers la RD 963.

Le lieu-dit « La Griffoulière » restera limité aux abords immédiats du château entre la nouvelle « Route de La Combe » et la RD 963.

La commune fournira pour chaque maison, une plaque comportant son numéro de rue, (numéro établi par ordre hectométrique). Cette plaque sera à fixer par les habitants concernés sur la clôture à proximité du portail d'entrée.

Pour chaque propriétaire d'habitation, cette nouvelle numérotation sera communiquée aux services des Impôts pour prise en compte dans les documents officiels (cadastre, impôts,....). Les habitants concernés devront intervenir auprès de leurs différents correspondants pour faire prendre en compte le changement d'adresse.

UN NOUVEAU LOTISSEMENT



Un nouveau lotissement situé sur la déviation de la RD 508 (route d'Almont les Junies), tout proche de la maison de retraite et à proximité du secteur de La Prade, va être aménagé par la municipalité. Il sera composé de 4 lots viabilisés d'une superficie variant de 637 à 1460 m² et d'un prix TTC variant de 16 000€ à 21 000€. Ces lots seront disponibles à la vente vers la fin du premier trimestre 2011.

TRAVAUX ET ACHATS DE L'ANNEE

A Agnac:

Goudronnage de la voirie : les travaux de goudronnage voirie 2010 financés et réalisés par la CCVL, pour un montant total de 32 350€ ont concerné :

- Point à temps 1 250 €

A Flagnac: - Route de Puech-Méja: 7 505 €

- Route de Merle : 6 545 € - Route des Camps : 8 529 € - Rue des puits : 8 521 €

Eclairage public : Le programme éclairage public 2010 sera consacré à l'aménagement de la place de la Fontaine, pour un montant de 10810.07 € subventionné à hauteur de 3218 €.

Autres dépenses diverses : - Entretien véhicules : 4 353,04 € dont 2 070,90 € pour le tracteur

- Carburant : 2 174,87 €

- Entretien bâtiments publics : 6 812,25 €

- Entretien voirie: 1 052,97 €

- Location tractopelle, pelle sur pneus, polybenne, épareuse : 11 274 €

- Camping : 3ième et dernière tranche de mise aux normes techniques concernant la distribution électrique aux caravanes : pose de 37 disjoncteurs différentiels pour

un montant de 1 924,96 € - Achat matériel : 693,83 €

- Changement standard, mobilier école, mobilier mairie : 6 108,2 5€

Consommations : - Eau : 4 244,32 €

- Electricité : 23 357,73 €

- Chauffage des bâtiments publics : 11 898,09€

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Sur instruction de la Préfecture concernant l'obligation et l'importance d'informer la population, de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, le conseil municipal, a approuvé l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la réalisation du Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM).

Les risques majeurs identifiés par les Services de la Préfecture sont les risques : **inondation, grand barrage et mouvement de terrain** auxquels ont été rajoutés les risques industriels (transport de matières dangereuses), météorologiques (neige, tempête, canicule) et sanitaires.

Pour chaque risque identifié, le PCS a pour objet, après avoir cartographié les enjeux humains, économiques et infrastructure, d'établir les plans d'actions adaptés à mettre en œuvre en cas de sinistres.

Quelques informations essentielles:

- l'alerte et l'ordre d'évacuation vous seront donnés par des élus, (ou la radio en cas d'urgence),
- vous serez dans l'obligation d'exécuter immédiatement les ordres transmis,
- le point de rassemblement est la salle de spectacle de Flagnac, place des écoles.

Le DICRIM, joint au présent bulletin Info 2010, vous informe des risques existants et vous indique les différentes mesures à prendre. <u>Ce document est à conserver</u> et à porter à la connaissance de tout locataire ou acquéreur d'un bien situé dans les zones inondables ou de submersion.

Cette démarche n'a pas pour objet de dramatiser une situation délicate, mais de faire connaître les risques et faire prendre les mesures adaptées. En cas de sinistre, il est également important de faire preuve de solidarité et porter assistance à tout parent, ami ou voisin qui aurait besoin d'aide ou de réconfort. « **Soyons solidaires!** »

Exercice « alerte inondation »:

Samedi 25 septembre, vers 8h20, la Préfecture a déclenché un exercice « alerte inondation » sur l'ensemble des communes de la Communes de la Vallée du Lot. C'est ainsi que, conformément au plan d'action du PCS, MM Christian ESPINASSE et Roger ALBOUY ont fait le tour du secteur de La Combe, du Crucifix, de Limoux et Bourran pour donner l'ordre d'évacuation et recenser la population nécessitant d'être hébergée.

A la mairie, à la Cellule de Crise Communale, Francis Ladrech et Pierre Tieulié avec la présence d'un observateur de la Préfecture, rendaient compte de l'évacuation des habitants au PCO de la Préfecture et organisaient l'hébergement nécessaire. Fin de l'exercice vers 10h30.

C'était un exercice, qu'en sera-t-il demain? Restons vigilants.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la municipalité tient à remercier les habitants des bourgs d'Agnac et Flagnac qui se sont attachés à fleurir jardins, balcons, ou encore maisons. Notons notamment les efforts faits en haut de la rue principale de Flagnac, pour accompagner l'achèvement des travaux « en beauté ».

Dans nos régions rurales, nous avons encore la chance de pouvoir mettre en œuvre et apprécier de belles compositions, pour un cadre de vie encore plus accueillant et convivial. Souhaitons que cela se poursuive encore longtemps. Pour information, les lauréats 2010 se verront remettre leurs diplômes et récompenses lors des vœux du Maire le 09 janvier 2011 à partir de 11h30. Les bons d'achat seront utilisables lors du marché aux fleurs des écoles de Flagnac et Agnac.

Lauréats « Bourg d'Agnac »:

Catégorie « maison avec jardin visible de la rue » :







Mme COUFFIN

Mme DELAGNES

Mme MALAVAL

Catégorie « balcons – terrasses – façades » :







Prix spécial d'encouragement :

Mme JOFFRE

Mme MONCET

Mme LACOMBE

Mme FAU

Lauréats « Bourg de Flagnac » :

Catégorie « maison avec jardin visible de la rue » :







Mme BERCLAZ

Mme COUDERC

M. LAVIGNE

Catégorie« balcons – terrasses – façades »:







Mme CABANTOUS

Mme DERRUAU

Prix spécial d'encouragement :

M. GUIBERT

Catégorie « Maison hors Bourg » :









M OLIVIE (Flagnac)

M ROUQUETTE

Mme CAHORS

Mme TAYRAC

LES ECOLES

AGNAC

Pour l'année 2010 - 2011, l'école d'Agnac accueille 41 enfants dont 21 enfants de maternelle et 20 enfants en CP/CE1

18 enfants sont accueillis à la Bessenoits pour poursuivre jusqu'au CM2.

L'équipe pédagogique est composée :

- pour le cycle 1 de Mme Brigitte De Luycker assistée par Mme Véronique Martin,
- pour le cycle 2 de Mmes Laetitia Barutel et Valérie Delatte,
- pour le cycle 3 à la Bessenoits, retour de Karine Charles qui assure aussi la direction du regroupement Agnac / la Bessenoits.

La cantine est assurée par Mmes Véronique Martin et Corine Ogando, et enfin la garderie par Marina Costes.

Pour cette année scolaire, les enseignants ont choisi de travailler sur le thème de l'art.

Afin de finaliser ce thème pédagogique, les enfants des cycles 2 et 3 partiront en voyage scolaire dont le lieu reste à définir.

FLAGNAC

Quant à l'école de Flagnac, ce sont 63 enfants qui sont accueillis, repartis en 3 classes.

- Cycle 1 : 26 enfants avec Mme Joffre Marie-Laure secondée par Mme Guibert Nathalie qui effectue aussi le ramassage scolaire
- Cycle 2 : 16 enfants avec Mme Bouissou Stéphanie
- Cycle 3 : 21 enfants avec Mr Ségur Sébastien (directeur) remplacé tous les jeudis par Mme Broussal Laëtitia

La cantine et la garderie du matin sont assurées par Mme Puechagut Jeanine, la garderie du soir ainsi que le ménage sont assurés par Lydia Belmonte.

La commune participe au financement des voyages scolaires; cette année c'est Agnac qui en bénéficiera, car les enfants de Flagnac en ont bénéficié en mars 2010. En effet, les enfants du CE1 au CM2, accompagnés de l'école du Gua, ont passé une semaine à Paris, séjour qui a enchanté tout le monde tout en leur permettant d'aborder l'histoire, l'art et les sciences, grâce à la visite de divers lieux symboliques de notre patrimoine national (Versailles, le Louvre, Notre Dame, la Tour Eiffel, la Cité des sciences, etc.).

Merci aux enseignants et accompagnateurs pour avoir organisé un tel séjour.

« Ecole célébrités » : vous avez sans doute été très nombreux à suivre sur les coups de midi les prestations d'un certain Pierre-Marie, qui grâce à ses connaissances dans des domaines très divers et sa gentillesse, a su conquérir un public très large et ainsi devenir un ambassadeur national de notre région.

Félicitations pour sa prestation jusqu'à présent inégalée!

Félicitations aussi à ses parents M. et Mme Roques qui, comme pour de nombreux flagnacois, ont su lui transmettre ses premières bases scolaires et le goût d'en savoir toujours plus. La retraite venue, ils continuent à rendre de précieux services à l'école en accompagnant les enfants lors des sorties ou voyages (comme à Paris cette année).

Projets pour 2011 : chorale pour tous avec pour thème la Liberté.

Projet de partenariat avec l'Ehpad de Flagnac pour cultiver le jardin mis à la disposition de l'école.





ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

Gymnastique d'entretien :

- Co-présidentes : Denise ESPINASSE Cathy VIELCANET
- Les cours ont lieu tous les mercredis soirs à 20h30 dans la salle de spectacle de Flagnac

Hier un village :

- o Responsable : Christian ROQUES
- o Fête ses 30 ans cette année
- Spectacle les 28/29/30 juillet 4/5/6/8 août 2011

Carreau flagnacois:

- o Responsable : Jean-Luc FILHOL
- O Concours lors de la fête votive de Flagnac du 16 et 17 juillet 2011
- Rendez-vous tous les vendredis soirs de début mai à mi-septembre

Société de pétanque d'Agnac :

- Co-présidents : Philippe BEUGNET Pascale MOLENAT
- Eliminatoires triplettes du district le dimanche 17 avril 2011
- Concours tous les vendredis soirs dès 20h30 de mai à septembre

Club de Basket de la Vallée du Lot :

- o Responsable : Gérard DECEMBRE
- O Soirée dansante au mois de mars
- O Tournoi de mini-basket (4 à 10 ans) le dimanche 8 mai 2011

Club de l'Amitié :

- o Co-Présidents : Pierre PUECH André PUECH
- O Quine le 9 janvier 2011 à 14h Flagnac
- O Quine le 16 janvier 2011 à 14h à Agnac

Comité des fêtes de Flagnac :

- o Responsable: Franck PECHOULTRES
- o Samedi 16 juillet 2011 : concert en soirée
- Dimanche 17 juillet 2011 : déjeuner aux tripoux et repas animé sur la place de Flagnac

Électricité Générale COURANT FORT/FAIBLE MAINTENANCE INDUSTRIELLE DAO DÉPANNAGE Tél. / Fax: 05 65 43 59 05 - Port.: 06 83 64 00 04 Agnac, 12 300 FLAGNAC acquier.lourent@wanadoo.fr

Comité d'Animation du Village d'Agnac :

o Responsable : Philippe BEUGNET

Conseil des Parents d'Elèves de Flagnac :

- Co-présidentes : Roselyne DOMERGUE Florence LABORIE
- o Marché aux fleurs le 8 mai 2011
- o Kermesse le 26 juin 2011

Conseil des Parents d'Elèves d'Agnac :

- Co-présidents : Thierry SALES Mélissa VITORIA
- o Carnaval le 19 mars 2011
- Marché aux fleurs courant avril
- o Kermesse le 26 juin 2011

Conseil paroissial d'Agnac :

- Responsable : Marie-Thérèse COUFFIN
 Jeannette ROLS
- o Intérieur de l'église rénovée en 2010

Conseil paroissial de Flagnac:

Responsable: Jean-Pierre LACOMBE

Rugby Bassin Flagnac Agnac :

- o Responsable : Bernard FILHOL
- Quines à Flagnac dimanche 30 janvier à 15h et samedi 26 mars 2011
- O Vide grenier le 19 juin 2011

Société de chasse St Hubert de Flagnac :

o Responsable: Patrick BONY

Société de chasse d'Agnac :

o Responsable : Yves MALAVAL

Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)

- o Responsable : M. ESSER
- Développement touristique et culturel de la Vallée du Lot avec la participation de professionnels et de la population locale



LE SECTEUR DE « LA PLANQUE » EN PLEINE EVOLUTION

Idéalement situé au carrefour de la RD 963 (route d'Aurillac) et de la RD 508 (route d'Almont les Junies), il devient un des secteurs dynamiques de la commune. Cette année, c'est l'Intermarché et l'Office de Tourisme de la Vallée du Lot qui y ont vu le jour.

L'Intermarché:

Construit en quelques mois seulement, il a ouvert ses portes début septembre et fait déjà partie de la vie locale.

Avec ses 650 m² de surface commerciale, il offre tous les services traditionnels, y compris une station service ouverte 24h / 24h avec une station de lavage et séchage, une borne d'aspiration et de gonflage.



Souhaitons à Mme Lemoine, qui a réalisé cet important investissement, la bienvenue sur notre commune et le succès commercial qu'elle mérite pleinement avec toute son équipe.

L'Office de Tourisme de la Vallée du Lot :

Sa construction décidée par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot, a commencé en octobre. Il devrait être opérationnel vers fin avril pour préparer la saison estivale 2011.

Une de ses missions principales sera de développer et commercialiser les activités touristiques de la Communauté (musée de la Rivière de Saint Parthem, parcours d'interprétation des 2 villages de Saint Santin d'Aveyron et de Maurs, bateau restaurant promenade qui sera opérationnel en avril ou mai 2011).



Pour une meilleure synergie, l'association « Hier un Village » y établira également ses bureaux afin de mieux accueillir les touristes et les futurs spectateurs.

MAISON DE RETRAITE « SAINTE MARIE »

Après 3 ans de travaux, la maison de retraite Sainte-Marie a ouvert ses portes début octobre. Rappelons que cet EPHAD comprend 85 lits dont 16 pour les malades d'Alzheimer et 5 en hébergement temporaire.

Sa responsable Mme Mazars, ainsi que les 40 employés dont certains habitent la commune, ont tout mis en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux résidents qui sont actuellement au nombre de 82.



L'aménagement de la rue de la Fontaine, en leur facilitant l'accès en toute sécurité au cœur du village, permet aux nouveaux résidents de s'insérer pleinement à la vie du village, de se rendre dans les commerces de proximité (Epicafé, Coiffure Nadine,...), les services publics (mairie, Agence Postale Communale, distributeur automatique de billets) ou les offices religieux.

A la belle saison, ils pourront également profiter des nouveaux espaces en cours d'aménagement (square de la route de la Prade, place de la Fontaine).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents ainsi qu'à toute l'équipe de « Sainte-Marie ».



GÉANT CASINO DECAZEVILLE du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 vendredi de 8h00 à 20h30

CCVL: REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Sur le bulletin municipal de l'année dernière, nous avions abordé le projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale. L'objectif des «réformateurs» était de passer d'une organisation territoriale à 3 niveaux (communes, départements, régions) à une organisation à 2 niveaux : régions – communautés de commune (chaque entité la plus grande possible) absorbant progressivement les communes.

Depuis le 17 novembre, la loi est votée. Si, à juste titre, la réforme des retraites a fait la une de tous les médias nationaux et locaux, il n'en a pas été de même pour cette nouvelle organisation car nos élus nationaux de gauche et de droite sont tous d'accord.

Ils n'ont pas eu le courage de réduire le nombre de communes officiellement mais, par le regroupement obligatoire en communauté des communes élargi, leur fin est programmée par la réduction des moyens financiers, le transfert des compétences. Ce sont les élus de nos grandes agglomérations nationales qui dictent la loi en laissant pour compte la « France profonde de nos villages ».

Les petites communes ne pourront plus financer des investissements importants. La région ne pourra intervenir que sur des projets « d'envergure régionale » ; les communes rurales ayant rarement de tels projets, elles ne pourront compter que sur l'aide des départements par ailleurs très affaiblis financièrement.

La communauté de la vallée du Lot, 4200 habitants, est sous le seuil minimum de 5000 habitants. Toutes ses communes étant en zone de montagne, ce seuil est ramené à 3 500 habitants.

Au delà de ces considérations, les préfets auront la possibilité d'imposer des regroupements si les collectivités n'arrivent pas à trouver des solutions pour s'agrandir, notre bureaucratie nationale ne voulant que de grosses structures dévoreuses d'argent public pour en assurer le fonctionnement.

En matière fiscale, la loi précise qu'il y aura la possibilité d'aligner les taxes foncières et d'habitation au même niveau dans chaque commune des nouvelles communautés. Des communes comme les nôtres ayant maintenu une fiscalité modérée pourraient subir une augmentation de plus de 30 % suivant les rapprochements envisageables. Nous devons tout faire pour éviter une telle situation car les conséquences financières seront énormes pour chacun d'entre nous.

L'alternative est de se regrouper avec des communes ayant une fiscalité comparable à la nôtre. Nous pourrions à terme bénéficier d'aides concernant les zones de revitalisation rurale, aides conséquentes pour les collectivités pour le maintien des professions libérales, la transmission d'entreprise etc.. Des communes comme Millau, Saint Afrique, Figeac bénéficient de ce classement en zone rurale, nous pouvons leur faire confiance pour leur choix

Vous comprendrez aisément que, dans ce contexte, nous ne devons pas décider dans la précipitation mais prendre le temps de la réflexion afin de défendre au mieux les intérêts des habitants de la vallée.







FLAGNAC

Moulin de Limoux Tél : 05.65.64.00.55 Fax : 05.65.64.08.15

LE ROUGET

Rue des Ecoles Tél: 04.71.46.14.45 Fax: 04.71.46.98.75

CAPDENAC

La Gare Tél: 05.65.80.80.20 Fax: 05.65.80.87.58

MARCOLES

Route de Monsalvy Tél / Fax: 04.71.46.97.59

ETAT CIVIL (du 01/11/2009 au 30/11/2010)

Naissances

| LAQUERBE Maxime | le 14 janvier 2010 |
|-----------------|--------------------|
| CRESPO Paul | le 20 février 2010 |
| MONCET Ysée | le 22 février 2010 |
| DELAGNES Albin | le 13 mars 2010 |
| ANTRAYGUES Noah | le 28 mars 2010 |
| GARCIA Lucas | le 09 mai 2010 |
| OLIVEIRA Inès | le 13 mai 2010 |
| MOLINIE Solène | le 16 août 2010 |
| ROUQUETTE Jules | le 01 octobre 2010 |
| MARONDA Axel | le 31 octobre 2010 |
| | |

Décès

| DURAND épse SPINELLI Josiane BALLIU Pierre | le 03 janvier 2010 le 07 mars 2010 |
|---|---------------------------------------|
| GLINEL épse REVEL Germaine | le 20 mai 2010 |
| HURTEL épse GOSSET Jeanne | le 26 mai 2010 |
| ROUQUETTE Ernest | le 10 juillet 2010 |
| MOUISSETépse PLENECASSAGNE | le 20 août 2010 |
| Chantal | |
| BOYER Nicolas | le 15 septembre 2010 |
| ALLIGUIE épse DALMON Léa | le 12 octobre 2010 |
| COSTES Fernand | le 14 novembre 2010 |
| FABRE épse BOYER Marcelle | le 26 novembre 2010 |

Mariages

BOUISSOU Damien et RODRIGUEZ-GRIMALDO Betzabé GUILLEBASTRE Laurent et FORÊTS Eléonore CHAYROUSE Christophe et ALBOUY Aurélie CABANTOUS Aurélien et DALMON Julie le 24 avril 2010 le 17 juillet 2010 le 31 juillet 2010 le 14 août 2010

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Secrétaires : Cerles Brigitte et Joffre Agnès

Téléphone: 05 65 64 01 06

Déchetterie

Jour et heures d'ouverture :

- le lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.









Bulletin Municipal FLAGNAC – Décembre 2010 – Tirage à 500 exemplaires Imprimé par nos soins